

# Concurrence déloyale et création d'une société par un ancien salarié

écrit par Marine de la Clergerie | 13/03/2023

*Constitue un acte de concurrence déloyale le fait, pour une société à la création de laquelle a participé le salarié d'une société concurrente, de débiter son activité avant le terme du contrat de travail liant ceux-ci*

**La décision :** Cour de cassation, 7 décembre 2022, Pourvoi n° 21-19.860

**Lien :** <https://www.courdecassation.fr/decision/63903c8a0f8a5205d45d7c91>

**Auteur** - Marine de la Clergerie ([contact@mdc-avocat.fr](mailto:contact@mdc-avocat.fr), [www.mdc-avocat.com](http://www.mdc-avocat.com), [Consultation](#), [LinkedIn](#)), Avocat au Barreau de Toulouse, spécialiste en Droit du numérique et des communications, avec la qualification spécifique Droit des données à caractère personnel.